REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

VILLE DE
GENÈVE

Communiqué de presse
24 novembre 2025

Aux représentant-e-s des médias

Une expertise indépendante portant sur les trois platanes de Baby-Plage recommande l'abattage de l'arbre central et le retrait des jeux suspendus

Victimes des effets persistants d'un incendie intentionnel en 2018, les trois arbres ne sont plus en mesure de supporter les balançoires et passerelles qui y sont accrochées. Une requête en abattage doit être déposée pour le platane central, qui présente un dépérissement irréversible. De nouveaux jeux seront proposés à proximité.

Dans le cadre de ses missions de gestion du patrimoine arboré, le Service des espaces verts assure l'entretien des trois platanes remarquables de Baby-Plage, conformément à la convention établie avec le Canton, propriétaire de la parcelle. Compte-tenu de l'état dégradé des arbres victimes d'un incendie intentionnel en 2018, de leur usage en tant que supports pour des jeux d'enfants et de la forte fréquentation des lieux, le site fait l'objet d'un suivi spécifique. Le SEVE mandate notamment chaque année un bureau d'experts arboristes indépendants pour réaliser un diagnostic sanitaire détaillé de ces trois platanes. Le rapport pour l'année 2025 recommande de supprimer les activités ludiques et d'abattre, dès que possible, le platane central, très affaibli, qui présente un dépérissement irréversible.

Discussions engagées pour un nouvel espace ludique

Jusqu'à ce jour, la Ville et le Canton ont tout mis en œuvre pour sécuriser la place et permettre le maintien des jeux le plus longtemps possible, en procédant à la suppression de branches mortes et en déplaçant certains arrimages afin de libérer les parties des arbres présentant des signes d'affaiblissement. En raison d'une évolution défavorable de leur état sanitaire, de telles mesures ne sont plus suffisantes. Les recommandations préconisées par l'expertise seront ainsi mises en œuvre dès à présent. Afin de préserver le caractère arboré du site, un projet de replantation sera réalisé à proximité. Les jeux étant particulièrement appréciés du public, des discussions sont déjà engagées avec le Canton pour la réalisation d'un nouvel espace ludique aux abords de Baby-Plage. En attendant, des démarches participatives seront mises en place afin de créer des animations et des aménagements provisoires.

REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

VILLE DE
GENÈVE

Un incendie aux dégâts conséquents
Pour rappel, la place de jeux de Baby-Plage avait été ravagée en novembre 2018 par un incendie provoqué par un individu à l'origine de plusieurs sinistres à Genève. L'embrasement des installations de caoutchouc enserrant les arbres avaient causé des dégâts conséquents pour les platanes, sévèrement touchés par les foyers directement à la surface de l'écorce. Des mesures avaient été prises rapidement par les autorités pour réhabiliter cet espace, parmi lesquelles la mise en place d'un suivi renforcé du site et la conduite annuelle d'une expertise sanitaire permettant d'objectiver les effets persistants de l'incendie.

Contacts pour les médias :

Anna Vaucher, collaboratrice personnelle, Département des finances, de l'environnement et du logement, 078 760 97 97, anna.vaucher@geneve.ch

Christiane Pasteur, adjointe de direction en charge de la communication, Département de la cohésion sociale et de la solidarité, 022 418 49 22 ou 076 358 73 86, christiane.pasteur@geneve.ch

Pauline de Salis-Soglio, Secrétaire générale adjointe, Département du territoire, au 076 304 20 66 ou pauline.desalis@etat.ge.ch